

Nom (s) de la maison : Peyrache, puis « Chez la Catherine »

Cadastre de 1827 : Parcelle n°355

Cadastre de 2010: Parcelle n°134

Thème développé : Les muletiers

Contributeurs : Marcel Eyraud

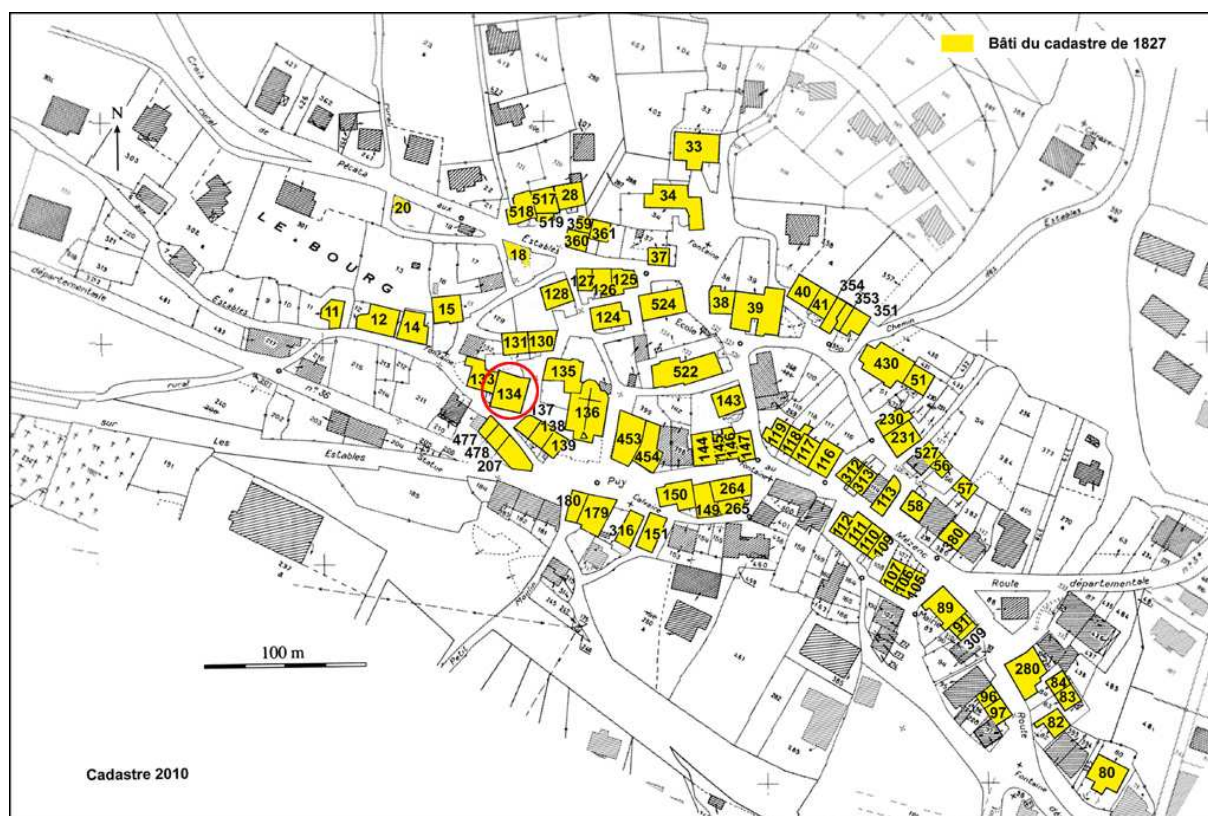
Indice du document : 1

Date de rédaction/Correction : 11 février 2011

Propriétaires

1827 : Pierre Sanial

Actuel : Xavier et Isabelle Gros



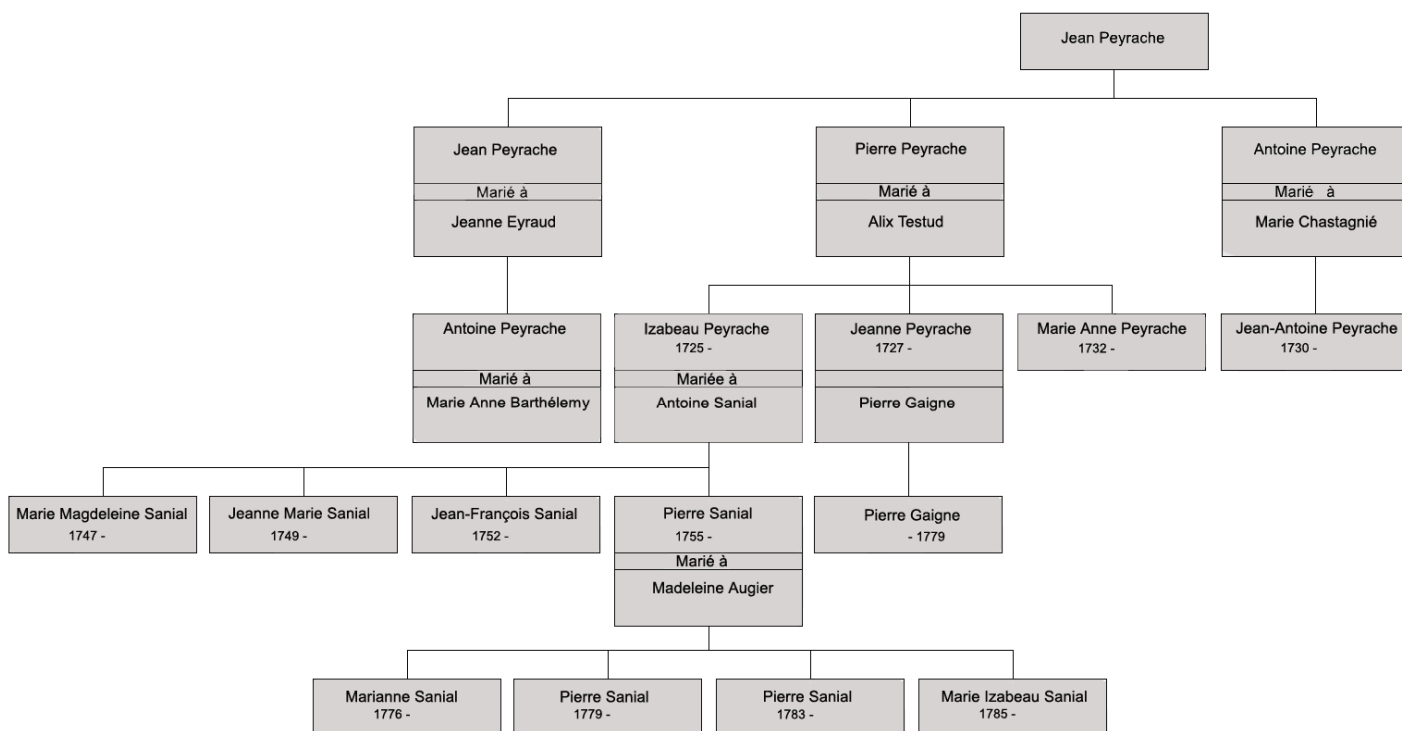
En 1827, la maison appartenait à Pierre Sanial. C'était une grande maison classée 1. Elle a peu changé depuis ; son emprise au sol est restée la même.



Cadastre de 1827

Cadastre actuel

Les Sanial étaient des descendants des Peyrache, eux-mêmes alliés aux Gagne. Ces Peyrache étaient aubergistes et tenaient vraisemblablement une auberge des plus importantes du village avec Antoine (Parcelle 439). C'était aussi un lieu de rencontre des muletiers. Tout était grand dans la maison : l'auberge, l'écurie, la grange. Sur les registres de l'hôpital du Puy, le nom de Peyrache (écrit parfois Puyvache) apparaît accolé à la profession de muletier.



Pour s'y retrouver dans les Peyrache - Sanial - Gagne

D'après cette généalogie, il est possible que la maison ait appartenu à Pierre Peyrache (et peut-être auparavant à son père Jean), avant de passer aux Sanial lorsque Izabeau Peyrache épouse Antoine Sanial. On voit également que la famille était alliée aux Gagne par le mariage de Jeanne, sœur d'Izabeau, avec Pierre Gagne.

Est-ce à dire, comme la rumeur court au village, que tous les Establains de souche descendent des Gagne ?

En analysant les registres de catholicité et les registres d'état civil qui nous permettent d'avoir une vue assez précise de l'évolution des familles aux Estables sur une période allant de 1640 à 1900, on peut voir que la famille Gagne (qui dans le passé était indifféremment orthographiée Gagne ou Gagne) est présente tout au long de cette période. Cependant, si l'on se borne aux registres des naissances, sur près de dix mille actes on ne trouve « que » 156 Ga(i)gne. C'est peu par rapport aux Eyraud, champions toutes catégories (636), loin devant les Michel (331), Chanal (274), Roche (252), Cortial (228), Boissi(y) (218) Ex(s)brayat (210), Falcon (190), Reynaud (190), Arsac (186), Gibert (185), Rochette (182), Guilhot (168) ou encore Giraud (164), tous présents depuis l'origine des registres. Il est vrai que les Gagne ont été très prolifiques, générant au XVII^e siècle des fratries de cinq à sept personnes. Il est vrai aussi qu'on les trouve alliés à 30 familles des Estables. Mais si ces alliances comprennent les « grandes familles », Eyraud, Michel, Cortial, Boissy, Falcon, Guilhot, Bonnefoy et Giraud, elles ignorent les Roche, Chanal, Exbrayat, Reynaud, Arsac, Gibert, Rochette. La descendance des familles Establaines n'est donc que partiellement issue des Gagne. Il semble cependant que cette famille ait comporté des personnages hauts en couleurs, ce qui accrédite peut-être leur aura. On retrouve en effet dans les naissances celle, en 1767, de Jean-Anthoine né de Pierre Gagne « *dit la terreur* » et en 1794 celle d'Anne-Marie, née de Jacques Gagne « *dit la true* » !

Quoiqu'il en soit, Peyrache passe ensuite très vite des mains des Sanial à Alexandre Delhorme. Un intéressant document nous permet de constater que déjà, à cette époque, une partie de la maison était louée, à des femmes seules. En 1873 en effet, Alexandre Delhorme se rend à Fay le Froid (Fay-sur-Lignon) pour déclarer l'incendie qui a détruit une partie de Peyrache. Dans le document enregistré par le juge de paix, on apprend que le feu s'est déclaré dans les chambres habitées par Marianne Rochette, veuve Teyssier et Thérèse Testud, veuve Falcon, locataires, alors « qu'elles travaillaient à la dentelle ».

Declaration

D'incendie



L'an mil-huit cent soixante-trois
et le dix-sept janvier à dix heures du matin, en
notre cabinet. Devant nous J'élu François-Antoine
Charles, juge de paix du canton de Fay-le-Froid
Département de la Haute-Loire, assisté de Claude
Vigier, greffier.

A comparu le sieur Delhomme Antoine propriétaire
demeurant aux Etables, lequel nous a déclaré qu'une
maison lui appartenant ayant réunis les bâtiments
nécessaires à l'exploitation d'un domaine, d'un commerce
ou d'une auberge, a été assuré contre l'incendie par la
compagnie Le Monde; ainsi qu'il appert d'une police
d'assurances portant la signature Robat, agent général
de la compagnie, ~~compagnie~~; que vers les sept heures
du soir, le vingt-huit décembre dernier, le feu a pris
à ladite maison, sans qu'on en connaisse la cause;
dans une chambre habitée par Marianne Rochette
veuve Cheysson & Elvise Costet veuve Talon. Le sieur
Delhomme ajoute: « j'étais dans ma cuisine ce moment
avec ma fille Euphrasie, Marianne Rochette sus dite
& Marie Cheysson femme Bonnoy, ces dernières
travaillant à la dentelle. Et fut Costet Baptiste
mon voisin, qui le premier s'aperçut d'une fumée qui
sortait de la cheminée qu'habitent mes locataires; il
allait veiller chez Guillot, où se trouva également Elvise
Costet, veuve Talon à laquelle il dit: il y a une grande
fumée chez vous, on dirait que le feu y a pris: cette
dernière se leva immédiatement, et se rend en tout hâte

1e vol

Dans la maison qu'elle habite, vivais l'ardeur des flammes
 l'a empêché de pénétrer dedans, elle s'est mise à crier
 me disant que le feu était dans la maison, je cours
 au même instant pour appeler du secours, mes voisins
 sont accourus et malgré tous les soins il nous a été
 impossible d'arrêter le feu de ces appartements; Des batons
 on a pu préserver à grande peine, la cuisine, la grange et l'écurie
 et c'est au levant de la maison.

Il me paraît impossible de vous donner le chiffre bien exact
 de mes pertes. Voici sur la quantité, un aperçu fidèle autant que
 possible.

1. Un armoire à deux battants évalué cinquante francs	50 ..
2. Deux bores de lit évalués vingt huit francs pour	56 ..
3. Un armoire à deux battants, évalué quarante six francs	46, 00
4. Quatre robes en drap et six en mérinos évalués trois cents	300, 00
5. Onze jupons, en drap, laine et reps évalués deux cents francs	200, 00
6. Neuf tabliers, huit chales évalués cent dix francs	110 ..
7. Vingt huit bonnets en dentelles ou coiffes évalués	150 ..
8. Quarante deux chemises d'homme à 4, 50 l'une	189, 00
9. Un chapeau en feutre garni, quinze francs	15 ..
10. Douze provençols de maiferrons trois cent cinquante fr.	350, 00
11. Vingt deux draps de lit à 7, 50 le pair.	185, 00
12. Cinquante chemises d'homme à 4, 25 l'une	212, 50
13. Deux garnitures de lit et un matelas deux cent soixante quinze	215 ..
14. Quatre pantalons, six gilets, cinq vestes terminés	130, 00
15. Long d. toile tant. six francs	36, 00
16. Sept grovats, un douzaine d. mouchoirs d. poche dix sept francs	47, 00
17. Un manteau d'alle à cheval quatre vingt cinq francs	85
18. Deux blous quatre francs	14

à reporter 2420, 50

Vers 1891 la maison est vendue à Jean Bonnefoy, puis passe à Rose Bonnefoy. Les Bonnefoy, par ailleurs propriétaires de la ferme de Gibert (Gibert de Malosse), ont porté l'escaïne de Peyrache. Très connue au village, Rose Bonnefoy est restée receveuse au bureau de poste des Estables de 1924 à 1935.

La maison a été ensuite acquise par la famille Noyer. Le père Noyer était menuisier et se déplaçait à pied, de ferme en ferme avec sa « bricole ». Il s'était fabriqué un tour en bois avec lequel il fabriquait des fuseaux pour les carreaux des dentellières. Ce tour était exposé au musée de Saint-Didier-en-Velay, musée aujourd'hui disparu.



*Tour à objets divers et fuseaux, à pédale
Les Estables (Haute-Loire)*

*Le tour du « père Noyer ».
(Publication du Musée de Saint-Didier-en-Velay par Georges Dubouchet)*

Sa fille Catherine exploita une modeste épicerie dans laquelle elle vendait la (bonne) presse. Par ailleurs, elle tenait une vache.



La « bonne presse »

À cette époque, plusieurs pièces de la maison – on disait « des chambres » – étaient louées à des personnes venant souvent des campagnes environnantes, la plupart du temps des célibataires ou des veuves pas très argentées. Dans la déclaration de sinistre d'Alexandre Rochette, on a déjà noté Marianne Rochette et Thérèse Testud, les dentellières. Citons également Victorine Brun de Goudoffre, veuve Soulhol, les Falcon de Jacassy, la famille du skieur Casimir Falcon et plus près de nous, André et Colette Michel.

Au décès de Catherine, c'est son seul neveu qui hérite de la maison. Il la cèdera en viager à un cousin, Joseph Gibert.

Ce dernier la cèdera à son tour en 2002 à Xavier et Isabelle Gros qui transformeront la maison en auberge appelée « Les Calades »



« La Catherine » dans son épicerie.



De gauche à droite, Catherine Noyer, Marie Michel, née Cortial, Octavie Testud née Teyssier.



Peyrache avant sa réhabilitation.

Les muletiers aux Estables

Depuis l'antiquité, le transport des marchandises a été essentiel. Il a permis l'échange des denrées et objets entre les régions de production et les régions de consommation. Le village des Estables n'est pas resté à l'écart de cette activité et y a même participé activement.

Jadis, les routes vivaroises et vellaves n'étaient nullement accessibles au roulage, et ce jusqu'au XVIII^e siècle : pentes vertigineuses, passages étroits répétés sur les ponts et dans les villes, virages serrés, absence de revêtement. Il fallait donc faire appel au portage et le mulet était la bête la plus appropriée pour cette fonction. Animal résistant, conduit par le muletier, il était capable de transporter des charges allant de 150 à 160 kilos sur les drailles ou les mauvais chemins.

Dans son étude sur les « *Aspects du commerce des muletiers au XVIII^e siècle d'après la comptabilité de l'Hôpital général du Puy* » parue au début des années 80, André Brochier répertorie 66 muletiers accueillis dans cet établissement, dont cinq originaires des Estables :

- Ribet (Ribbes) Pierre	1730 – 12 juillet
- Puyvache (Peyrache) Jean	1730 – 7 septembre
- Michel Claude	1730 – 9 octobre
- Guilhot Jean	1731 – 26 mai – 15 août
- Brunet (Baunet) François	1733 – 5 mai

Les muletiers sont souvent désignés localement comme voituriers – mot venant de « voie » – et c'est sous cette dénomination qu'on les trouve généralement dans les archives, hormis les testaments où le terme de muletier est le plus souvent employé.

L'analyse des Registres de catholicité et d'état civil du village ainsi que des rôles de capitation montre que la profession de voiturier y apparaît dès les origines des documents.

On trouve ainsi les noms suivants :

Nohé Boissy	Muletier	1642
Anthoine Rochette	Muletier	1642
Jean Michel	Voiturier	1676
Jacques Malosse	Voiturier	1682
Pierre Reynaud	Maître voiturier	1684
Louis Malosse	Voiturier	1685
Pierre Michel, dit Holombre	Voiturier	1685
Pierre Chazot	Voiturier	1687
Anthoine Ranchon	Voiturier	1687
Jacques Malosse	Marchand Voiturier	1687
Anthoine Michel	Voiturier	1691
François Cornut	Voiturier	1692
Vincent Alix	Laboureur et muletier	1695
André Cholny	Voiturier	1695
Jacques Cholny	Voiturier	1695
François Cortial	Voiturier	1695
Jean Croze, dit coarde	Voiturier	1695
Antoine Descours	Voiturier	1695
Simon Descours	Voiturier et revendeur	1695
François Gagne	Voiturier	1695
Pierre Michel	Voiturier	1695
Jean Philibert	Voiturier	1695
Etienne Ville	Voiturier	1696
Jean Philip	Voiturier	1696
Pierre Reynaud	Voiturier	1696
Louis Descours	Voiturier	1734
Pierre Brunel	Voiturier	1735
Barthélemy Ribbes	Voiturier	1735
Jean Guilhot	Voiturier (mort d'une chute)	1736
Jean Antoine Badiou	Voiturier	1750
Louis Bernard	Voiturier	1750
François Bernard	Voiturier	1750
André Bernard	Voiturier	1750
Augustin Chazot	Voiturier	1750
Jean Chazot	Voiturier	1750
Vincent Chazot	Voiturier	1750
Pierre Cortial, dit Jacassy	Voiturier	1750
Louis Descours	Voiturier	1750
Marc Ranchon	Voiturier	1750
Anthoine Guilhot	Voiturier	1763
Jean Louis Falcon	Muletier	1777
Antoine Guilhot	Voiturier	1777
Baptiste Pons	Voiturier	1793
Louis Arzac	Voiturier	1793
Jacques Souteyran	Voiturier	1794
Jean François Bernard	Voiturier	1794
Jean Louis Bernard	Voiturier	1797
Baptiste Pons	Voiturier	1799
Jean François Rochette	Voiturier	1799
Jean Exbrayat	Voiturier	1804
Antoine Ribbes	Voiturier	1817
Pierre Chare	Voiturier	1817

De cette longue liste, on peut tirer plusieurs enseignements.

Tout d'abord, c'est l'extrême variété des noms de famille tout au long de cette longue période : dans presque chaque maison, il y avait un voiturier. Parfois, la même famille comptait plusieurs muletiers en même temps.

On voit également que l'apogée de la profession se situe de la fin du XVII^e siècle à la Révolution française. Elle s'éteint ensuite pour disparaître au milieu du XIX^e siècle, lorsque la construction des routes s'accélère et que le roulage vient sonner le crépuscule du portage.

Un autre élément pourrait paraître inaperçu : c'est la diversité de la fonction. On distingue bien voituriers et muletiers, mais également, on trouve des activités mixtes telles que « *Marchand-voiturier* », « *Laboureur et muletier* », « *Voiturier et revendeur* ».

En fait l'appellation de muletier (ou voiturier) couvre trois types d'activités. Dans la liste ci-dessus, on a probablement affaire la plupart du temps à des paysan-muletiers, pluriactifs meublant la morte saison agricole par une activité complémentaire. Peut-être s'agit-il de l'équivalent des *rafardiens* du XVIII^e siècle, petits muletiers locaux et semi-locaux. Ce sont ceux que l'on rencontre dans les estimations de 1464 et qui déclarent seulement quelques mulets, associés à des activités agricoles.

Le muletier à part entière est un vrai professionnel du transport. Sa présence sur les routes tout au long de l'année, même lorsque les travaux des champs demandent des bras, en est la preuve la plus directe. Afin de prétendre au titre de muletier, il fallait être le maître d'une *couble*⁽¹⁾, à savoir posséder six mulets ou plus, tout équipés. Dans la documentation médiévale du Vivarais, le propriétaire de mulets était nommé le *saumadier* (de *saumaderius*, *saumada* désignant la charge d'une bête de somme) et ce n'est qu'au XVII^e siècle qu'apparaît le terme de muletier qui se développera jusqu'au XIX^e siècle. Conducteurs des caravanes de mulets, les muletiers assuraient le transport des marchandises dans ces contrées difficiles d'accès où le climat est rude, particulièrement durant l'hiver.

Mais les saumadiers attestés dans la documentation ont souvent également des activités commerciales et de fait, leur métier semble tout autant être le transport que le négoce : ce sont les marchands-muletiers. Ainsi, aux XIV^e et XV^e siècles, ils ne se contentent pas de transporter du vin à façon pour des marchands, ce sont eux qui l'achètent directement au pied des Cévennes, à Joyeuse, Les Vans ou Aubenas, le transportent et le revendent sur place.

Les transports étaient effectués par des caravanes de mulets d'une dizaine d'individus chacune, la « *couble* », mais qui pouvaient parfois se grouper en cortèges plus importants. Chaque mulet avait son nom et sa place précise. Leur chef était appelé « *lou viegi* » : c'était le plus fort, le plus fier. Ensuite venait « *lou roulet* », porteur d'un grelot. Le harnachement comportait la plaque muletière qui ornait son front ou lui servait d'œillère. Le cheval de la « *barde* » fermait la marche.

Les caravanes muletières transportent multitude de marchandises indispensables à la vie quotidienne de l'époque, reliant les hameaux ainsi que les zones de production aux zones de consommation des produits convoyés. Le vin constituait l'une des raisons premières du commerce qui transitait par le massif du Mézenc.

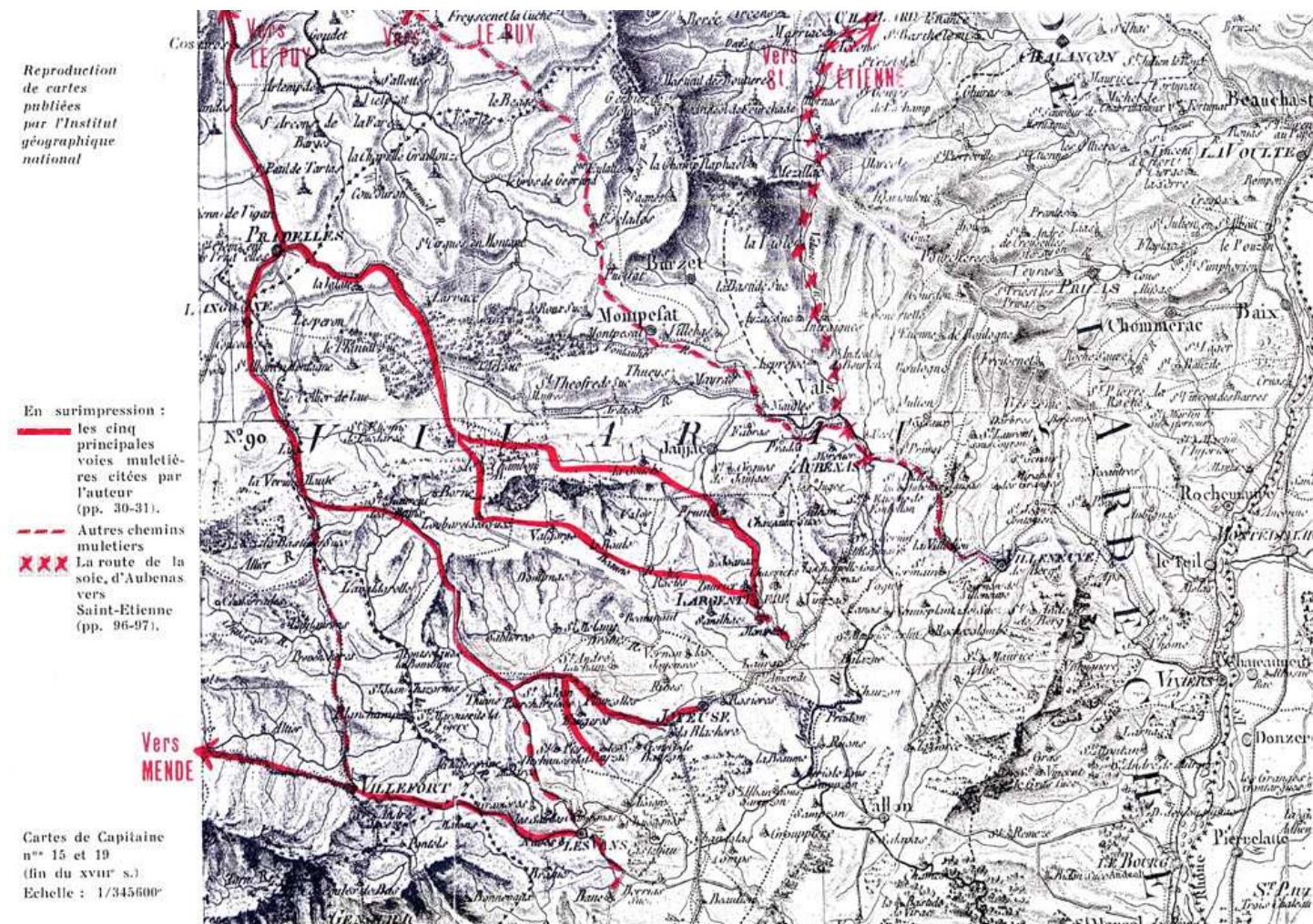
L'ardéchois Albin Mazon (1828-1908), sous le pseudonyme de « Docteur Francus » a écrit pendant un demi-siècle de multiples articles sur sa région, sous les titres de « *Voyages autour de...* ». Dans « *Les muletiers du Vivarais, du Velay et du Gévaudan* », publié sous son vrai nom, il indique que deux sortes de muletiers y exercent : ceux qui portent les vins du Bas-Vivarais et des bords du Rhône sur les plateaux auvergnats et ceux qui portent la soie d'Aubenas à Saint-Étienne. Les premiers sont de loin les plus anciens et les plus importants en termes de nombre et de trafic. Ils livrent dans des boutes⁽²⁾ aux montagnards du Vivarais, du Velay et du Gévaudan le vin du Bas Vivarais et du Rivage rhodanien dont les vignobles sont attestés dès le IX^e siècle. Les muletiers montent également du sel, des fruits (châtaignes notamment), du sucre en pain, de l'huile et des épices ; et redescendent du blé, de l'avoine, des légumes, du fromage et du miel. Les tarifs des péages qu'ils doivent acquitter tout le long du parcours nous apprennent que sont aussi convoyés de la chaux (par exemple pour la construction de la chartreuse de Bonnefoy), du bois ainsi que d'autres matières premières, quoique plus rarement : cire, poix (colle), cuir brut, fourrures, laine, coton, chanvre, argent, fer brut, alun, charbon de pierre, charbon de bois, cendres.

1 Couble : Ensembles des mulets de la caravanne.

2 Boutes : Outres en peau de bœuf fabriquées par les tanneurs du Puy

Des produits manufacturés sont également transportés à dos des mulets : verre, cordages, soie, drap, toile de lin, fer ouvragé, cuir ouvragé, outillage, poteries, vaisselle en bois fabriquée l'hiver par les paysans du massif du Mézenc, papier et parchemins.

À mi-chemin entre Lyon et la Bas-Vivarais, Le Puy était un nœud important entre le Languedoc, le Lyonnais, l'Auvergne, la vallée du Rhône et même Toulouse. C'était aussi un centre religieux et commercial important attiraient une foule de pèlerins et de marchands. C'est là que l'on trouvait les meilleurs fabricants de boutes.



Les principales voies muletieres au sud du Puy

Franck Brechon, dans sa thèse (*Réseau routier et organisation de l'espace en Vivarais et sur ses marges (1250-1450)*) soutenue en 2000 à Université Lumière Lyon 2 (http://theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/2000/brechon_f/info) a étudié le réseau routier médiéval vivarois au Moyen âge. Très largement orientés est-ouest, les chemins reliaient le sillon rhodanien au Massif Central.

Au Moyen-âge, l'axe principal venait de la vallée du Rhône où Le Pouzin était un port important. Il reliait Le Puy en passant par Mézilhac, Le Cheylard avec bifurcation vers Les Estables et Laussonne. Il a permis le développement du commerce entre la vallée du Rhône et le Massif Central, qu'il s'agisse de cheptel, de vin, de sel, de bois ou de grain. Du Pouzin, la vallée de la Drôme permettait en outre d'établir la liaison avec le Briançonnais et l'Italie. Cet axe traversait l'ensemble du plateau où les abbayes de Mazan, de Saint-Chaffre et la chartreuse de Bonnefoy faisaient estiver leurs troupeaux. Il desservait la chartreuse, et passait près de ses granges. Il était donc également un axe de transhumance qui apparaît nettement sur le cadastre napoléonien où le chemin de Saint-Front à la Croix de Peccata prend le nom de « Draye de Bonnefont au Mézenc ». À la limite de Borée et des Estables, il prend le nom de « Draye d'Alambre ». Au sud, cette draye, après avoir traversé l'ensemble des domaines d'altitude de la région rejoint le col du Pal par où les troupeaux descendent vers les pâturages d'hiver situés à basse altitude autour du Coiron. Partant de cette épine dorsale, des axes secondaires se sont développés dans la seconde moitié du Moyen âge pour compléter l'irrigation de la région.

D'autres grandes routes muletières traversent la région. Certes, le Chemin de Regordane, tronçon cévenol de la route qui reliait l'Île-de-France au Bas Languedoc passe à Costaros, assez loin des Estables, mais le « *cami ferrat* » (que l'on peut traduire par « dur comme du fer », une route solide et utilisable en toute saison), chemin empierré ou caladé construit par les romains passe à Longetraye, paroisse de Freycenet-la-Cuche.

Situé sur la voie Aubenas-Le Puy, Le Béage fut également un centre important pour les muletiers. Enfin, une variante appelée parfois « *route de la saou* » rejoignait Lyon passait à Mézilhac et au Cheylard.



Le Puy-en-Velay en 1830. Les mulets devant la porte Pannessac. (Lithographie E. Tudot, Fonds Cortial, Bibliothèque municipale du Puy)
Cf. étude détaillée par César Filhol, *Berne du Vivarais*, 1913, page 138.

De nombreux écrits attestent non seulement l'importance des muletiers dans la région mais également qu'ils en sont souvent originaires.

Albin Mazon précise : « *Les muletiers n'étaient généralement ni du Vivarais, ni de l'Auvergne mais de la zone montagneuse intermédiaire, à cheval sur les châtaigniers et les sapins, qui s'étend du Mézenc au Tanargue. Les plus renommés d'entre eux figurent sur les Registres de naissances de Saint-Cirgues et du Béage....* »

Paul Camus (1874-1938), qui a terminé sa vie à Saint-Martial note, dans son ouvrage « Saint-Martial-en-Boutières » :

« ... Mondon Chare – forgeron – déclare trois mulets de route.

... un autre muletier déclare trois mulets avec leur garniture ».

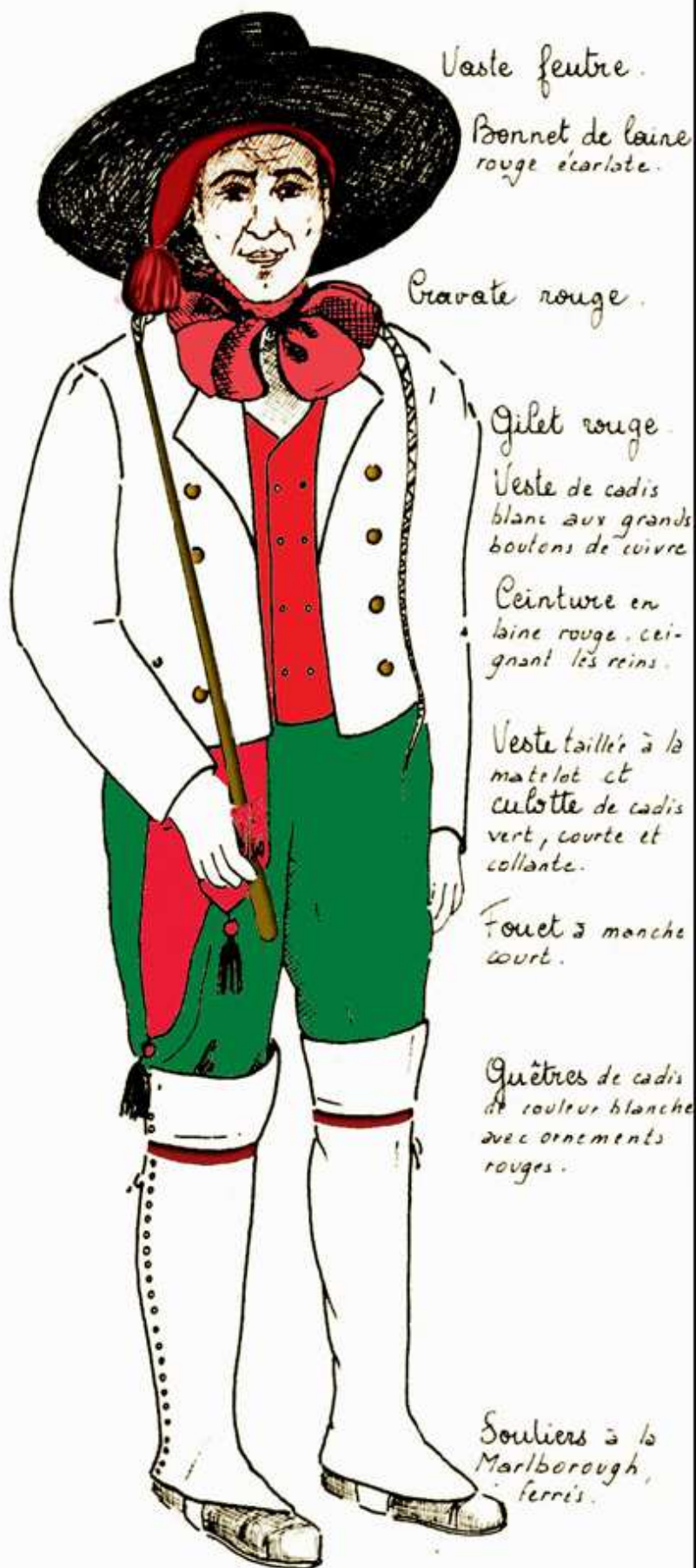
Jean Régné (1883-1954), archiviste en Ardèche, s'est largement inspiré de Mazon pour écrire le tome I de son ouvrage « *L'histoire du Vivarais* ». Se référant aux estimés de 1464, il écrit :

« *En Vivarais, le cheval, la jument, le mulet et l'âne jouent surtout le rôle d'animaux embats. Le mulet est tout à fait à l'honneur dans la région cévenole aux abords du Mézenc, sur le plateau de la Loire supérieure : Coucourons, Issanlas, Cros de Géorand, Saint Clément, Les Vastres.*

Avec la « rossine » ou jument de somme, le mulet de bât et de route est l'animal caractéristique du Vivarais médiéval. D'ailleurs, dans la société montagnarde, personne n'est spécialisé. Le paysan est muletier ou moulinier. La plupart des communications ne sont que des chemins muletiers ».

Quelques notes des mandements du Vivarais complètent ce tableau :

« *Fay est un grand marché ; au lieu de la jument de somme, on rencontre dans les foires, la mule ou le mulet garnis de bâts...* »



Muletier

Concernant Saint-Clément-en-Montagne, on peut lire : « Le montagnard pratique l'élevage du mulet... ».

Tout atteste donc que dans la région que nous appelons aujourd'hui le Mézenc-Gerbier, on élevait des mulets et produisait des muletiers.

De ces muletiers locaux, Philibert Barbasto est l'exemple type. Il est bien connu grâce à son testament « d'Orestable » (lire « des Estables ») daté de 1544, qui donne un coup de projecteur sur ses activités. Il conduisait des convois moyens de cinq bêtes et avait un cheval pour propre monture. Classé plutôt dans la catégorie des *rafardiers*, celui de muletier étant dévolu à ceux qui travaillaient avec plus de six bêtes, il voyageait beaucoup et sur des distances assez importantes : il est passé trois fois à Lyon en quelques mois. Il circulait dans le sud du Velay, en Vivarais et dans la vallée du Rhône. Il était capable de faire l'aller-retour Le Puy-Lyon en une semaine. Les créances et les dettes qu'il indique dans ses dernières volontés livrent l'étendue de ses déplacements. Il était débiteur chez des aubergistes ou des maréchaux de Bagnols-sur-Cèze, Pont-Saint-Esprit, Aubenas, Labégude, Villeneuve-de-Berg, Pont-d'Aubenas, Montpezat, Le Monastier mais à l'inverse, une personne de Mirabel lui doit des fonds. Ce muletier, un parmi tant d'autres, est aussi signalé de passage à deux reprises dans l'année 1544 à la porte Saint-Just, à Lyon, où il amène des couteaux le 9 août, puis des plumes et de la soie le 7 novembre.

Le muletier est un personnage respecté et haut en couleurs, tant par sa tenue vestimentaire que par son rôle économique et social. Véritable agent de liaison entre les territoires, bon vivant, le muletier se fait remarquer partout où il passe. Assurer les communications et l'approvisionnement lui confère un

statut particulier et fort respecté; cette supériorité est attestée par le droit qu'il a de garder son bonnet à l'église !

Albin Mazon en fait une description savoureuse :

« C'était pour l'ordinaire un homme du plus beau type et du plus pur sang montagnard, taillé au-dessus de la moyenne, épaules larges, membrure vigoureuse, joues arrondies, teint empourpré, cheveux longs et incultes, démarche sérieuse et pesante, physionomie tout à la fois bonasse et rusée, verbe haut et voix souvent enrouée, manières un peu rudes et néanmoins avenantes.

Le costume du muletier est un vrai régal pour les yeux : un large chapeau de feutre rond et porté très bas, un bonnet de laine rouge écarlate, les oreilles ornées d'anneaux d'or en forme de fer à mulet, une cravate et un gilet rouges, une ample veste blanche taillée à la matelot ornée de boutons de cuivre, une culotte verte, des guêtres blanches, de gros souliers ferrés, une ceinture rouge à plusieurs tours à laquelle peuvent s'accrocher un couteau muni d'un poinçon d'argent pour percer l'outre et une tasse en argent pour déguster le moût. Par temps de pluie, de grand froid ou de neige, les muletiers portent par-dessus leur habit le manteau des montagnards appelé cape ou limousine ».

Terminons ce chapitre sur les mulets par l'article de Louis Pize que l'abbé Cortial a découpé dans un journal des années 30 pour le coller dans le tome I de son Registre de Paroisse (La Vie Agricole Page 103a) :



Saint Éloi, patron des muletiers
(Musée Crozatier du Puy-en-Velay)

« Routes de montagne

Nos routes peuvent être sillonnées d'automobiles et de camions, elles n'en ont pas moins perdu leur vie franche, joyeuse du temps des muletiers, frères des mariniers, dont ils recevaient les marchandises dans les ports du "rivage". Cette pittoresque corporation a été tuée par le chemin de fer, et à présent, sur les grands chemins, les remises des auberges, trop vastes, demeurent closes.

Des trains de dix ou quinze mulets apportaient le vin à pleines outres, et huile d'olive, le sel, le sucre, le café, puis redescendaient chargés des produits de la montagne. Il faisait beau voir arriver dans un village, le convoi en tête duquel le premier bardot portait au cou la grosse sonnaille appelée « queyrade ». Chacune des autres bêtes, coiffée d'un pompon, faisait tinter autour de son cou plusieurs rangées de clochettes ; toutes avaient les yeux protégés de plaques de métal attachées aux tempes, et ornées de figures religieuses, Saint Éloi en particulier, de devises ou d'armoiries.

Les mulets des gabelles, sous l'ancien régime, arboraient ainsi les armes de France. Quant aux muletiers, ils étaient habillés de cadis, blanc pour la veste, vert pour la culotte, avec une blouse bleue et des guêtres blanches. Leur coiffure était un vaste chapeau de feutre dont les bords relevés formaient bicornes. La couleur rouge du gilet, de la ceinture, de la cravate, rehaussait un uniforme pour image d'Épinal. À la ceinture était pendu le « troquart » pour percer les outres, et la tasse d'argent ciselé pour goûter le vin.

Où sont-ils ces gaillards qui, le soir, dans les auberges, engloutissaient de gigantesques omelettes au lard, des quantités effarantes de viande, de ragoût et de salade, et du vin en proportion ? Tard dans la nuit, on causait, on discutait, on chantait...

À l'aube, après que les hommes et les bêtes s'étaient solidement restaurés, on ajustait aux bâts les outres et les sacs et le cortège repartait dans un vacarme de grelots...

Chaque semaine descendent en autobus ou en charrette, les femmes avec leurs paniers de fromages, de volailles ou d'œufs, les cultivateurs en blouse, dont quelques-uns conservent une physionomie si expressive. Il est des vieillards à longue barbe, au large feutre, qui apportent avec eux toute la poésie de leur pays.

On parle uniquement patois sur le foirail, et la vente d'une bête n'est conclue qu'après de laborieuses discussions où les intéressés vocifèrent avant de faire « pache », c'est-à-dire contrat, en se tapant dans la main

Le marché aux porcs n'est pas le moins animé. En un village, nous avons vu ces animaux suspendus à des perches portant le poids à l'autre extrémité : une gigantesque balance romaine... L'opération est accompagnée d'affreux hurlements, parfois même le patient s'échappe en bousculant la foule.

Les retours de foire ont leur charme, le long des routes où avancent capricieusement, poussés par le bâton de leur nouveau maître, les moutons et les vaches des plateaux, toutes fières de leur collier neuf rembourré de crins, et de leurs clochette sonore. Dans le village ne restent plus que les buveurs attardés aux cabarets, tandis que le vent froid du soir balaie pailles et papiers. »



Plaque muletère⁽³⁾ de 1764

3 Les plaques muletères, appelées aussi « lunes » ou « lunettes » étaient une spécificité de la région.



Tableau de chasse pris devant la partie est de Peyrache en 1951. De gauche à droite :
Régis Sanial, un ami, Philibert Sanial frère de Régis et son fils Noël.
Sur le banc : Catherine Noyer, Élodie Rochette, Casimir Falcon.